



Démarche Haute Qualité Environnementale®

**Une application du
développement durable
aux bâtiments**

Jean LEROY

2005

Qu'est-ce que la HQE® ? (1)

- Une définition formelle de la qualité environnementale des bâtiments :

La qualité environnementale des bâtiments correspond aux **caractéristiques des bâtiments, de ses équipements (en produits et services)** et du reste de la parcelle de l'opération de construction ou d'adaptation du bâtiment qui lui confère l'aptitude à **satisfaire les besoins de maîtrise des impacts sur l'environnement extérieur et de création d'un environnement intérieur confortable et sain**

Qu'est-ce que la HQE® ? (2)

- Des exigences :
 - Regroupées en cibles
 - « les 14 cibles »
- Des référentiels opérationnels:
 - Définition explicite de la qualité environnementale
 - Permet de recenser les objectifs et de définir les exigences
 - Système de management environnemental
 - Piloté par le maître d'ouvrage, il définit, met en œuvre et vérifie les exigences
 - Procédure de certification en cours de définition
- Une approche en coût global

Que n'est pas la HQE® ?

- Un label
- Une norme
- Une approche segmentée
 - Qui serait limitée à certains aspects (par exemple matériaux de construction)
- C'est cependant une marque déposée
 - Principalement pour éviter toute utilisation abusive

Les cibles (1)

- Domaine « maîtrise des impacts sur l'environnement extérieur »
 - Famille «cibles d'éco-construction»
 - 1- Relation harmonieuse des bâtiments avec leur environnement immédiat
 - 2- Choix intégré des procédés et produits de construction
 - 3- Chantier à faibles nuisances
 - Famille «cibles d'éco-gestion »
 - 4- Gestion de l'énergie
 - 5- Gestion de l'eau
 - 6- Gestion des déchets d'activités
 - 7- Entretien et maintenance

Les cibles (2)

- Domaine « création d'un environnement intérieur satisfaisant »
 - Famille «cibles de confort»
 - 8- Confort hygrothermique
 - 9- Confort acoustique
 - 10- Confort visuel
 - 11- Confort olfactif
 - Famille «cibles de santé»
 - 12- Conditions sanitaires
 - 13- Qualité de l'air
 - 14- Qualité de l'eau

La hiérachisation des exigences

- Les exigences sont hiérachisées cible par cible
 - En fonction des contraintes spécifiques au projet et au souhait du maître d'ouvrage
- Des niveaux minimum sont requis :
 - Très performant pour au moins 3 cibles
 - Performant pour au moins 4 cibles
 - Réglementaire ou de pratique courante pour les autres cibles
 - Il est possible d'aller au delà

A retenir

- Il est nécessaire pour le maître d'ouvrage de s'assurer des compétences nécessaires pour la mise en œuvre de la démarche et en particulier le SME
 - Accompagnement
 - Assistance à maître d'ouvrage, distinct de la maîtrise d'œuvre
- La mise en œuvre d'une démarche HQE® doit se préparer dès la décision de réaliser un équipement
 - Elle doit être pleinement opérationnelle au moment de la définition du programme

Quelques documents et contacts utiles

- Association HQE
 - www.assohqe.org
 - Permet de télécharger l'ensemble des documents
- « Haute qualité environnementale, rôle et missions de l'assistant à maître d'ouvrage »
 - Publié par le CERTU
- Livre « Qualité environnementale des bâtiments »
 - Publié par l'ADEME